



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Aude

004.04/18



Carcassonne, le 27 mars 2018

MAIRIE
Monsieur Alain GINIES
Maire
32 avenue du Jeu de Mail
11160 VILLENEUVE-MINERVOIS

Affaire suivie par : Philippe CAUSSEGAL
Secrétaire Général
E.Mail : direction@cm-aude.fr
Nos Réf. : PV/PC/CP/VR/ GCO 2018

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de votre mail du 14 février et du 14 mars 2018, concernant les modifications du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de la commune de **Villeneuve Minervoises** et je vous en remercie.

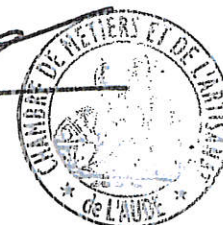
Il est important que les communes et les territoires portent une attention particulière aux artisans et à leur demande, souvent forte, de lieux et de locaux d'activité adaptés. Ce faisant, ils répondent ainsi à la demande de la population en matière de services.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'observation particulière à apporter à votre modification du PLU.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,


Pierre VERA



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'AUDE

Siège : 20 avenue du Maréchal Juin - 11890 Carcassonne Cedex 9 - Tél. 04 68 11 20 00 - Télécopie : 04 68 11 20 40
Antenne de Narbonne : 10 avenue du Champ de Mars - 11100 Narbonne - Tél. 04 68 11 21 00 - Télécopie : 04 68 11 21 11
Internet : www.cma-aude.fr - Courriel : secretariat.direction@cm-aude.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.



Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Languedoc-Roussillon